

info Saivres

MARS
2022



LE MOT DU MAIRE

Vous trouverez dans ce nouveau bulletin une liste des actions que nous avons menées sur la commune ainsi que

les évènements

organisés par

les associations de Saivres avec le soutien de tous les élus et du personnel communal.

En dépit de ces deux années COVID, nous avons travaillé pour nous donner les moyens de rénover notre commune et nous projeter dans les réalisations futures grâce à une gestion saine et rigoureuse des finances communales : réfection des routes et chemins, modernisation de la chaudière de l'école, investissement dans le matériel communal, rénovation des locatifs, soutien financier aux associations.

Favoriser le lien et la cohésion sociale ainsi que la solidarité, voilà ce qui nous anime en permanence. La situation européenne nous rappelle l'importance de cette dernière valeur et nous répondrons présents à l'appel.

Concrètement, privilégions le vivre-ensemble en respectant nos voisins dans les gestes du quotidien.

Je sais qu'il appartient au maire de régler les problèmes de voisinage mais faisons tous un effort et nous passerons un bel été... Dans cet objectif, la commune se prépare au carnaval des enfants, aux célébrations du 8 mai et de la fête nationale, avec le bal du 13 juillet pour un moment festif et intergénérationnel.

Prenons soin de tous,
Bien à vous.



Dominique PAYET,
maire de Saivres



◀ LA COMMUNE ▶

LES TRAVAUX

SUITE AUX DÉGRADATIONS CAUSÉES PAR L'ORAGE DU 10 MAI 2020, LES TRAVAUX FINANCÉS À 50% PAR LE DÉPARTEMENT ONT DÉBUTÉ.

Rue de la Cueille

Stabilisée avec du « goudron enrobé », cette rue soumise à une forte érosion lors des orages, reste piétonne.



Avant les travaux



Après les travaux

Teindeure

Réfection du goudron au niveau du virage de l'ancienne déchèterie. Réparation de la route du tramway. Réfection du chemin qui va du lotissement à la lagune.



Ancienne déchèterie, avant



Ancienne déchèterie, après



Route du tramway



Chemin joignant le lotissement à la lagune

Puymorillon

Stabilisation de la route à Puymorillon avec aire de croisement.

Une buse sous l'ancien stade

Une buse d'évacuation des eaux pluviales sous l'ancien stade doit être changée. Les dégâts sont plus importants que prévu.



Route à Puymorillon



Buse sous l'ancien stade

Arboretum

Réfection des chemins en calcaire de l'arboretum dont la pente a favorisé d'importants dégâts. Les travaux vont être poursuivis par la commune. Ces voies doivent redevenir accessibles aux piétons, aux vélos et aux chevaux en conservant leur rusticité.



Avant les travaux



Après les travaux

Lavoir de Perré

Réfection du chemin en pierres par un « enrobé » sur les voies communales, afin d'éviter la descente récurrente des cailloux. La stabilisation a été effectuée jusqu'au lavoir, ce dernier étant régulièrement utilisé par des engins agricoles.



Chemin de pierres



Jusqu'au lavoir...

◀ LA COMMUNE ▶

LES SERVICES TECHNIQUES

Départ en retraite de **Dominique GIRARD**, après 8 ans passés au service de la commune de Saivres. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

Dominique GIRARD



Jérôme MERIOT

Arrivée de **Jérôme MERIOT**.

Ce Sapurien de 47 ans, nous a rejoint le 3 janvier. Expérimenté dans la fonction, payagiste de formation, il a déjà parfaitement intégré l'équipe.



Un nouveau tracteur et une nouvelle épareuse sont mis à disposition de nos agents et de la commune en ce début d'année 2022.

Ce nouveau tracteur est très bien équipé (vision panoramique latérale, levage AV, chargeur avec différents outils, etc.). Le deuxième tracteur de la commune a été équipé pour utiliser ces mêmes outils. Une tondeuse, une tondeuse débroussailluse et différents petits matériels sont venus compléter leur équipement.

LA RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE

Le projet de restructuration de la mairie consiste à redéfinir les espaces de travail afin de répondre aux attentes des collaborateurs et des habitants, en travaillant sur la mobilité et l'accessibilité pour toutes les personnes. La mairie se doit d'être un lieu de communication et de convivialité où il fait bon venir.



Mairie avant travaux

Pour la mairie

Les travaux porteront sur :

- L'accueil,
- Le service urbanisme,
- Le service comptabilité et finance,
- Le bureau du Maire.

Pour l'ancienne garderie (face à la mairie)

Seront créés :

- Un espace dédié au numérique accessible aux habitants de la commune,
- Un espace d'échange et de réception pour les Sapuriens,
- Une « annexe » de la mairie avec la fermeture du préau existant qui pourra être utilisée comme salle de mariage, salle de conseil municipal ou salle multi-activités.

Cette étude a été confiée au cabinet d'architecture de M^{me} Beck à Parthenay.

Nous prenons à cœur ce projet et nous serons, bien entendu, très attentifs à la maîtrise budgétaire. Début des travaux, 2^e semestre 2022. Projet à suivre...

Ancienne garderie avant travaux



LA RENUMÉROTATION

La commune de Saivres a entamé une procédure de renumérotation de certains lieux ou habitations afin de répondre à une demande de la poste concernant, entre autre, les numéros doublés ou triplés (bis, ter) ou encore des changements de noms.

Cette remise à jour est nécessaire d'une part pour l'adressage de la poste, des livreurs et des secours, mais aussi pour la mise en place future de la fibre.

Le changement a déjà été quasiment effectué pour 500 numéros. Les panneaux des rues et des lieux sont en cours.

Certains d'entre nous, afin de se laisser le temps de faire le changement d'adresse, ont choisi de laisser l'ancien numéro près du nouveau. Nous vous demandons alors, afin d'éviter les confusions, de barrer l'ancien numéro.

INTRAMUROS, UNE APPLICATION MOBILE POUR LES HABITANTS

La Communauté
de Communes
Haut Val de Sèvre
et 18 communes
du territoire

utilisent *Intramuros*.
Cette application
mobile gratuite est
téléchargeable dès
à présent sur votre
smartphone.

INTRAMUROS COMMENT ÇA MARCHE ?

Intramuros est une
application mobile
qui vous permet d'être
informé, alerté mais
aussi de participer
à la vie locale.

1- Téléchargez l'application

Sur **Google Play**
ou **App Store**,
c'est gratuit et sans
engagement.



Ou par le lien :
<https://intramuros.page.link/bienvenue>

2- Choisissez votre commune et abonnez- vous aux notifications.

3- Accédez ensuite :

- Aux services de votre commune (annuaires, sondages, météo, signalements, etc.) ;
- Aux actualités de votre commune, des communes alentours ;
- Aux événements grâce à l'agenda ;
- Aux sites à découvrir.

◀ LES SERVICES ▶

VOS DEMARCHES D'URBANISME EN LIGNE **24H/24H**

À partir du 1^{er} janvier 2022, vous pourrez déposer
vos demandes d'autorisation d'urbanisme
par voie électronique.



AUTORISATION D'URBANISME

LA délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Certains projets nécessitent en amont une demande de certificat d'urbanisme.

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'article 62 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (loi ELAN) prévoit que toutes les communes de plus de 3 500 habitants devront avoir des procédures dématérialisées pour recevoir et instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme et certificat d'urbanisme au 1^{er} janvier 2022. Les communes de moins de 3 500 habitants devront néanmoins pouvoir recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée. Cette dématérialisation vous permettra de gagner du temps et de faire des économies (frais de reprographie et d'affranchissement). Toute demande électronique devra se faire exclusivement via le guichet numérique : <https://gnau-sieds.operis.fr>

Toute demande formulée via un autre canal numérique ne sera pas recevable.

L'envoi en format papier avec accusé de réception ou le dépôt en mairie restent possibles. Pour connaître les modalités, renseignez-vous auprès de votre mairie.

◀ LES MANIFESTATIONS ▶

LA COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE 2021



Le 11 novembre, sur la place du Souvenir, a eu lieu un hommage aux soldats tombés pour défendre nos libertés.

Le dimanche 12 septembre 2021 ont eu lieu un vide-grenier, qui a pris place sur le stade et un concert, sur la place de la mairie, organisés par l'association « Tasbois ».

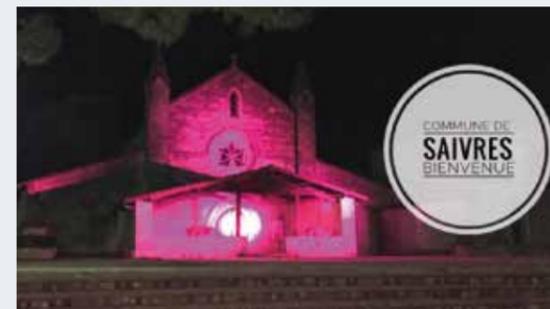
LE VIDE-GRENIER



LE CONCERT



OCTOBRE ROSE



Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Le symbole de cet événement est le ruban rose et, de manière plus générale, la couleur rose. Cette année, la municipalité a décidé d'être solidaire de cette campagne. Durant tout le mois d'octobre, la façade de l'église a été illuminée.

FIN 2021 LE PANIER GARNI



Les aînés de la commune, de 70 ans et plus, se sont vu remettre par les élus un panier garni composé de produits locaux.



LE MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 5 décembre 2021, l'association des parents d'élèves a organisé un marché de Noël sur la place de la mairie. Exposants, parents et enfants étaient au rendez-vous, sans oublier le père Noël, venus distribuer des bonbons.



◀ LES MANIFESTATIONS (SUITE) ▶



Venez nous encourager à Saivres et à Saint-Maixent

Notre site internet : uspaysmaixentais.footeo.com

Le correspondant sur la commune de Saivres est M^r CHOLLET Rémi.

MATCHS DE FOOT DOMINICAUX Forza USPM, Laurent Bourdin Président

L'Union Sportive Pays Maixentais "USPM" créée en 2015 poursuit sa marche en avant pour le plus grand bonheur de tous. Après avoir gagné la Coupe

des Deux-Sèvres en 2018 et atteint le plus haut niveau départemental en 2019, nous jouons notre 2^e saison en régional. L'USPM a fusionné avec le club des jeunes du canton,

l'EMF, et regroupe maintenant 230 licenciés. La municipalité a rénové les vestiaires. L'équipe est aujourd'hui en tête de sa poule.



LA SAPURIENNE

Dimanche 30 janvier 2022, 1^{re} édition du trail organisée par la nouvelle association « Saivres Sport Nature ».

- 2 circuits proposés, avec 2 parcours de 8 et 17 kilomètres 440 participants : 180 pour la plus petite boucle, et 260 pour le plus long tracé.
- Randonnée pédestre et marche nordique non chronométrées sur le parcours de 8 km.

LE TÉLÉTHON

Le téléthon, représenté par le cyclo-club Nanteuillais, est passé sur la commune le 4 décembre 2021.

À cette occasion, la municipalité a remis à l'équipe un don de 100 €.



AUTO-VERTE

Pierre-Marie RENAULT, responsable de la section "auto-verte" de la S.E.P

La section **Auto-verte** de la S.E.P. a organisé deux courses au cours de l'année 2021, avec voitures de tourisme et karts-cross :

- La 1^{re} course, le 25 juillet a réuni 130 pilotes. Environ 600 spectateurs sont venus les encourager.
- La 2^e, le 19 septembre, a aligné une centaine de pilotes sur la ligne de départ sous le regard d'environ 300 personnes.

La prochaine édition aura lieu le 15 mai 2022, toujours sur le circuit homologué du Peu Léridon à Saivres.



Photos : Noémie B.

◀ L'ÉCOLE & LA VIE ÉCONOMIQUE ▶



L'ÉCOLE 2021-2022

La municipalité remercie l'équipe enseignante, les personnels de garderie, d'entretien et de restauration, les agents communaux, pour leur investissement professionnel et personnel à assurer leurs missions auprès de nos enfants.

La situation sanitaire actuelle amène une adaptation au quotidien ainsi que des modifications d'organisation des services, en lien avec la disponibilité des différents personnels de l'école.

L'ensemble des élus a à cœur de soutenir les projets pédagogiques

de l'école et d'accompagner les parents dans leur quotidien avec l'école :

- Développement durable et biodiversité, sorties nature, cinéma, médiathèque, expositions, Jeunesse Musicale de France.
- Favoriser l'accès à l'arboretum, y développer des actions pédagogiques, en collaboration avec l'Office National des Forêts.
- Installation d'un composteur, d'une ruche, d'un poulailler...

L'ouverture du nouveau centre aquatique près de chez nous, permet d'envisager des séances

de natation pour les enfants des écoles. Les possibilités seront déterminées par le centre.

Remercions et félicitons les enfants pour la réalisation des décorations de Noël, qui ont embelli notre commune pour la deuxième année.

Félicitons l'association des parents d'élèves pour l'organisation et la réalisation du « marché de Noël » du 12 décembre 2021, qui a été une réussite en terme de fréquentation et de convivialité inter-âge pour la commune.

RETROUVEZ LA LISTE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE LA COMMUNE SUR LE SITE SAIVRES.FR

LA NOUVELLE BOULANGERIE

Depuis le 14 septembre 2021, Saivres dispose à nouveau d'une boulangerie pâtisserie. Bienvenus aux gérants de « Cléad », notre nouveau commerce.



ÉPICERIE AMBULANTE

Tous les jeudis de 16h à 17h40

06 75 19 41 12



Retrouvez votre épicerie ambulante garée à côté du salon de coiffure de 16h à 17h15 et au hameau du grand pré de 17h20 à 17h40.

ESPACE RÉSERVÉ À L'ÉQUIPE MINORITAIRE

L'équipe minoritaire n'a pas souhaité s'exprimer dans ce bulletin

◀ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES & DIVERS ▶

SERVICES DU C.I.A.S



Vous êtes....
un sénior,
en difficulté sociale,
en situation de handicap.

Le Centre Intercommunal d'Action sociale du Haut val de Sèvre est un véritable service public local de solidarité et de proximité pour l'ensemble des habitants du Territoire et particulièrement des personnes fragiles.

Son rôle :

L'Action sociale au quotidien, le développement social.

Il assure les missions suivantes :

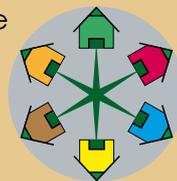
- Accueil, écoute et orientation du public.
- Accompagnement social, instruction et suivi des bénéficiaires du RSA, aides financières et actions collectives, etc.
- Gestion des services à la personne : service d'aide et d'accompagnement à domicile, livraison de repas, résidence sécurisée, EHPAD, logements adaptés.

Contactez le CIAS au
05 49 16 42 96
Adresse mail
accueil@cias-hvs.fr

RÈGLES DE BON VOISINAGE À CONNAITRE

Si vous devez utiliser des engins de jardinage

1. de 8h à 12h et de 14h30 à 19h en semaine ;
2. de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi ;
3. de 10h à 12h le week-end et les jours fériés.



Les bruits des enfants qui jouent ou qui pleurent ne peuvent pas être considérés comme un trouble anormal !
Vous pouvez consommer les fruits de l'arbre du voisin tombés chez vous mais vous n'avez absolument pas le droit de les ramasser sur l'arbre.
Cette liste n'est pas exhaustive... !

Quoi qu'il en soit, il est toujours plus facile de faire admettre ses droits à ses voisins quand on respecte ses obligations.

La vie en société suppose le respect de certaines règles de « savoir vivre », dont certaines sont imposées par la réglementation et beaucoup sont dictées par le bon sens et un civisme élémentaire : respect des autres, respect des espaces publics et privés...

La qualité de vie dans notre commune dépend de la bonne volonté de tous ! Merci.

ÉLECTIONS 2022

Les élections présidentielles et législatives approchent.

Afin d'organiser et d'assurer au mieux le déroulement des journées électorales, **la municipalité recherche des volontaires pour la tenue des bureaux de vote et la réalisation du dépouillement.** Les volontaires voudront bien se faire connaître auprès de la mairie.

Il y aura **2 bureaux de vote**, installés dans les 2 salles du foyer Edmond Proust.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

1^{er} tour :
Dimanche 10/04/2022
2^e tour :
Dimanche 24/04/2022

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1^{er} tour :
Dimanche 12/06/2022
2^e tour :
Dimanche 19/06/2022

Veillez vous munir de votre carte d'identité et/ou de votre carte d'électeur et de votre crayon.

APPLICATION DES GESTES BARRIÈRES EN VIGUEUR

MAIRIE DE SAIVRES

Place du Bicentenaire - 79400 Saivres



05.49.76.07.48



contact@saivres.fr



https://www.saivres.fr



Horaires d'ouverture de la mairie

- ▶ Lundi, mardi et jeudi : de 13h à 17h
- ▶ Mercredi : de 9h à 12h
- ▶ Vendredi : de 13h à 16h30